Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20261109-2026_052-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

N° 2026-052

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.
Date de convocation : 23 octobre 2026
Présents : Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY, Stéphanie BERGOT, Martial CLAVIER, Elise DUBOIS, Erwan JAN, Annie LE GUEN, Hervé LE GUEN, Jocelyn LE GUEN, Sylvie LE LOUARN, David MASSON, Matthieu MERCEUR, Sébastien ROPERS, Monique TANGUY

Excusé(es) : Guillaume LÉAUSTIC

Secrétaire de séance : Stéphanie BERGOT

OBJET : Relevé des décisions du Maire dans le cadre des délégations confiées par le conseil municipal

Le conseil municipal a délégué au maire, en vertu de la délibération N° 2026-017 du 20 mars 2026 un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.
Dans ce cadre, le maire présente ci-dessous des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal :

N° d'arrêté (décision)	OBJET	DATE
	4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites des seuils au-delà desquels s'imposent les procédures formalisées	
71	Achat Pare-filets Stade - Décathlon PRO – 849.97 €TTC	28.08.2026
72	Renouvellement Frogi Secure- Ecole - OCI - 629.40 €	01.09.2026
73	Pose d'ampoules Led Eclairage public – SDEF- 300 €	08.09.2026
74	Vérification électrique des bâtiments communaux – SOCOTEC – 1450.09 €	11.09.2026
75	Repérage complémentaire contrôle amiante Ecole et salle polyvalente- 732 €- APAVE	21.09.2026
76	Renouvellement contrat de Maintenance logiciel Cimetière 250 € TTC – Entreprise 3D OUEST	12.10.2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20261109-2026_052-DE

77	Remplacement alarme incendie Ecole maternelle 798 € IROISE PROTECTION	13.10.2026
78	Achat peinture traçage stade de foot 821.64 € TTC -INCITAVERT	13.10.2026
79	Location nacelle 20 m – 614.79 € - KILOUTOU	29.10.2026

Le Maire de Coat-Méal :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée sur le site https://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
COAT-MEAL, le 09 novembre 2026
Le Maire,
Martial CLAVIER

MAIRIE DE COAT-MEAL
29870